

LE CHATEAU DE CHANTEMERLE A LA BATHIE

09 mai 2012



Introduction

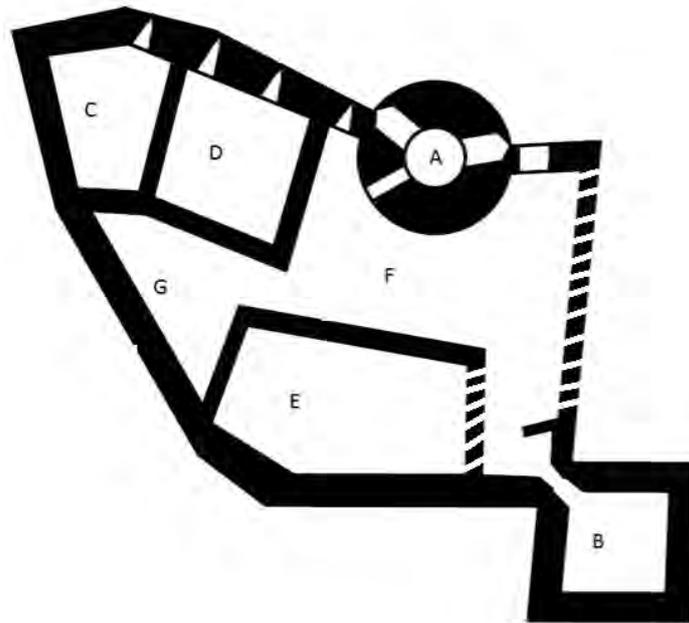
Le château de Chantemerle est situé en Savoie, en Basse Tarentaise, sur la commune de la Bâthie, il domine les villages de Chantemerle et St Didier, et est en dessous du hameau de Biorges. Propriété des Archevêques Comtes de Tarentaise, son emplacement permettait de contrôler la route allant de Conflans à Moutiers. Il était le centre de la châtelainie qui regroupait l'ensemble des possessions archiépiscopales en Basse Tarentaise. Deux tours et une série de bâtiments sont encore existants aujourd'hui.

Bien visible de tous ceux qui passent aujourd'hui sur la RN90, Chantemerle n'a, jusqu'à présent, suscité que peu d'intérêt de la part des historiens. Seuls Etienne Louis BORREL, qui a réalisé en 1884 une étude détaillée dans son ouvrage « Les Monuments anciens de Tarentaise », et Jacques Tealdi, architecte d'origine suisse qui a proposé une représentation de ce château dans les années 1980, s'y sont attardés. Aucun grand événement ne semble avoir agité ses murs. Ceci, ajouté à l'absence de documents d'archives et documents relatifs, détruits à la Révolution française explique sans doute le peu d'intérêt qui lui a été porté.

Le travail de reconstitution présenté a donc été fondé principalement sur des observations et relevés sur le terrain. Il a fallu essayer de décrypter les évolutions sur les pierres, afin d'essayer de comprendre les modifications progressives de ce site.

Les ruines existantes

Chantemerle est le château médiéval le mieux conservé de Tarentaise, celui dont il reste les ruines les plus conséquentes. Voici le plan de ce qu'il reste à l'heure actuelle : 2 tours en bon état, une tour circulaire et une tour carrée ainsi que des bâtiments annexes et des restes de courtine



Quelques jalons de l'histoire du château

-1270 : Le château apparaît pour la première fois dans un testament, celui de l'archevêque de Tarentaise Rodolphe Grossi du Chatelard, sous le nom de château de St Didier, qui est l'ancien nom de la Bathie.

-Dès la fin du XIIIe et au XIVe siècle, le château est ensuite connu sous le nom de « château de la Bathie »

- du XIVe au XVIIIe siècle on retrouve assez peu de mentions du château dans les textes, ceci est sans doute dû à un rôle assez secondaire.

-Au XVIIIe siècle le château apparaît dans le cadastre général ordonné par le Roi de Sardaigne sous le n° 11476 : « château et mesure au Gaudin à Monseigneur l'archevêque »

-1792 : La Révolution française arrive en Savoie : comme beaucoup de monuments le château est déclaré bien national et vendu. Si les bâtiments ne se trouvaient pas encore à l'état de ruine à cette date, ils vont désormais se dégrader rapidement.

-1988 : achat du par le conseil Général de la Savoie, appartenait auparavant à EdF : quelques opérations de consolidation sont menées, au début années 90

PARTIE II : LA TARENTEISE DANS LA 2^e PARTIE DU XIII^e SIECLE

Une situation féodale complexe

La 2^e partie du XIII^e est la période à partir de laquelle on connaît l'existence du château. Quel est le contexte politique en Tarentaise à cette époque ?

Depuis 1034 la Tarentaise fait officiellement partie du St Empire Romain Germanique, mais cette appartenance aux empereurs allemands est toute théorique. En réalité 3 personnages principaux se partagent la domination sur la vallée : Le comte de Savoie, les archevêques de Tarentaise et les Sires de Briançon Vicomtes de Tarentaise.

Le Comte de Savoie

Le plus puissant personnage de Tarentaise n'est pas originaire de la vallée. Cependant, depuis le XI^e siècle, les comtes de Savoie semblent avoir des droits et des possessions en Tarentaise, certainement hérités des rois de Bourgogne.

Au XIII^e siècle les possessions comtales de Tarentaise sont regroupées au sein d'une entité administrative appelée châteltenie, elle-même subdivisée en deux métralies s'étendant respectivement autour de Salins et du bassin d'Aigueblanche d'une part, et des Etroits du Siaix jusqu'au petit St Bernard d'autre part.

Le château principal est celui de Melphe à Salins, dont l'emplacement existe toujours mais on ne retrouve quasiment plus aucune trace du château.

Les archevêques de Tarentaise

Le deuxième personnage le plus puissant de Tarentaise était l'archevêque, de Tarentaise, à la fois chef religieux et seigneur temporel. L'archevêque de Tarentaise avait autorité sur les évêchés de Sion et d'Aoste. Son diocèse s'étendait sur l'ensemble de la vallée ainsi que sur le Beaufortin et le Val d'Arly. Depuis 996, l'archevêque portait également le titre de Comte en Tarentaise. De ce fait il pouvait se considérer comme l'égal du comte de Savoie.

On connaît assez bien les possessions archiépiscopales du fait des diplômes concédés par les empereurs germaniques, diplômes qui récapitulent l'ensemble de leurs possessions et utilisés lors des contestations avec les autres seigneurs.

Au XIII^e siècle les principales possessions temporelles sont centrées autour de Moutiers, St Marcel et de la Vallée de Bozel, ainsi que de Cevins à Conflans, ce qu'on appelait la « vallée de St-Didier ».

Les archevêques possédaient à Moutiers, la cathédrale probablement fortifiée, et le palais épiscopal. Cependant, la forteresse principale était le Château St Jacques à St Marcel. Les archevêques possédaient également un Château à Bozel, le Prieuré fortifié de Cléry, et une partie du castrum de Conflans.

Les Sires de Briançon Vicomtes de Tarentaise

Le troisième personnage par ordre d'importance décroissante, est le vicomte de Tarentaise. Au XIII^e siècle cette charge était exercée par la famille de Briançon.

Les Briançon sont une très ancienne famille de Tarentaise, ils apparaissent dès le XI^e siècle. En cette moitié du XIII^e siècle, la famille est menée par l'évêque d'Hereford et conseiller du roi d'Angleterre Henri III, Pierre d'Aigueblanche.

Les possessions propres de la famille sont centrées autour du château de Briançon qui permet le contrôle du pont traversant l'Isère. Elles sont réparties dans les bassins de Feissons et d'Aigueblanche

Les Briançon exercent également la charge de Vicomtes de Tarentaise, ce qui se traduit par l'exercice d'un ensemble de droits sur une zone qui semble principalement se situer en Haute Tarentaise, à savoir toute la vallée d'Aime au Petit St Bernard

Les Briançon, possédaient le château de Briançon dont le promontoire est situé au-dessus de l'ancienne mairie de la Léchère, ainsi que les châteaux de Feissons et Aigueblanche. La juridiction vicomtale entraînait la possession d'une tour à Aime. Pierre d'Aigueblanche ajoutera à ces sites le château de Ste Hélène sur Isère

L'enchevêtrement des possessions des trois personnages donne lieu à une situation complexe, source de conflits, notamment entre les archevêques et les Sires de Briançon. Mais à terme, c'est bien le Comte de Savoie qui réussira à s'imposer, anéantissant le rôle politique des Briançon dès 1279, et frappant un grand coup contre les archevêques en assiégeant Moutiers en 1335.

1270 : la première mention de Chantemerle

Nous en venons maintenant à la première mention du château : elle se trouve dans le testament de l'archevêque Rodolphe Grossi du Chatelard, qui est probablement celui qui va édifier Chantemerle.

Originaire de Val d'Aoste, Rodolphe Grossi Commence sa carrière ecclésiastique à Aoste. Il devient également diplomate au service du roi d'Angleterre Henri III. En 1246, il est élu par le Pape Innocent IV à la tête de l'archevêché de Tarentaise, charge qu'il occupera jusqu'à sa mort en Palerme en 1271.

En Tarentaise sur le plan ecclésiastique, l'archevêque mène une réforme difficile du chapitre cathédral. Mais l'archevêque joue également un important rôle seigneurial, en menant une politique d'achat de terres et en luttant contre les féodaux, notamment les Briançon

L'archevêque Rodolphe cherche probablement à renforcer ses positions fortifiées pour défendre ses possessions et acquisitions et l'accès à Moutiers.

En vertu des diplômes impériaux, l'archevêque peut prétendre avoir la possession de 2 sites : Briançon et Conflans.

Cependant, rapidement, Rodolphe se rend compte qu'il ne pourra s'assurer concrètement d'aucun des deux : il décide probablement alors de se replier à Chantemerle dans les années 1250-1260. La tour circulaire semble datée de cette période de par ses caractéristiques.

Autour du château est organisée une châtelainie dont le ressort s'étend de Cevins à Conflans. Le châtelain avait également juridiction sur les hommes dépendant de l'archevêque dans la Vallée de Beaufort, à Conflans et à Cléry

PARTIE III : UNE MONTEE AU CHATEAU

Nous en venons maintenant à l'examen plus en détail des caractéristiques du château et des bâtiments encore existants en 2012.

Le château est conçu selon le principe d'adextrement, bien connu en poliorcétique. Le combattant médiéval est classiquement protégé par son bouclier tenu par le bras gauche, tandis que l'arme est tenue par la main droite. Afin de réduire la capacité de résistance des assaillants, les concepteurs des forteresses vont placer les entrées des châteaux de manière à obliger les assaillants à parcourir le plus long parcours possible en présentant leur flanc droit, le moins protégé, aux défenses du château. Chantemerle a été conçu dans cet esprit.

Pour atteindre la porte, le visiteur va devoir contourner le château, entrer dans la basse-cour, passer devant un front d'archères, et devoir faire face à la grande tour circulaire.

La tour circulaire

La tour circulaire est l'emblème de la construction castrale savoyarde de la 2^e partie du XIII^e siècle. Cette méthode, importée des modèles français et anglais principalement, permettait d'améliorer les capacités de défenseurs à contrôler le périmètre de la tour, en supprimant les angles morts.

Mais les tours circulaires avaient également une forte portée symbolique, véritables beffrois dressés au-dessus des châteaux. Ce n'est pas un hasard si la tour de Chantemerle est située sur la partie la plus haute du site. De plus ces tours coutaient plus cher à construire qu'une tour carrée à dimensions équivalentes : le seigneur qui était capable de payer une tour circulaire se plaçait à un rang supérieur à celui de ses voisins.

La tour carrée

La tour carrée de Chantemerle a été construite postérieurement à la tour circulaire, afin de pallier à un défaut de défense du site. Elle a été construite en flanquement, pour déborder des courtines et interdire le passage vers la porte par le flanc ouest, endroit peu accessible mais franchissable.

Contrairement à la tour circulaire, non logeable, la tour carrée a été érigée également dans l'optique d'assurer un logement aux habitants du château, ce qui se traduit par l'ouverture de grandes fenêtres à coussièges, et l'installation d'une cheminée

La porte

La position de la porte est remarquable, elle était placée de manière à être le dernier endroit accessible à une personne arrivant par le chemin, l'obligeant à passer devant l'ensemble du front de défense. La porte n'avait rien d'impressionnant, contrairement à l'image que l'on se fait du château médiéval. Ici pas de pont levis, ni herse ou autres fossés, probablement simplement une porte maintenue par des barres.

Les bâtiments dans la cour

Le bâtiment E

Ce bâtiment est situé à coté de la tour carré coté vallée, c'est probablement une des constructions les plus anciennes du site Aujourd'hui il ne reste que quelques pans de mur, dont un nous donne la hauteur qu'il avait probablement dans sa dernière évolution. Ce bâtiment comportait une cheminée, dont on devine encore le contrecœur. Ce logis a été rehaussé, probablement une seule fois, en le faisant passer de un à trois niveaux.

Le bâtiment G

Un autre bâtiment se trouve dans la cour, malheureusement très difficile à étudier aujourd'hui en raison de la présence de lierre sur la partie extérieure Ce bâtiment faisait probablement partie des premières tranches de travaux. Cette partie présente des traces de remaniements, notamment au niveau des ouvertures. Une grande baie, a été obturée partiellement afin de réaliser la porte des latrines du logis C-D

Le logis C-D

La dernière construction de la cour, est très complexe, ayant subi de nombreuses modifications. C'est le bâtiment qui présente les restes les plus intéressants, au niveau du décor et des matériaux. Ce bâtiment avait une vocation résidentielle, c'est ici que se trouvait probablement le logement de l'archevêque lorsqu'il venait à Chantemerle. Ce logis présente des traces de 2 surélévations. Trois cheminées ont été recensées, et des restes de décors en faux appareil se trouvent encore sur les murs.

Enfin, Chantemerle présente t'il les caractéristiques d'une forteresse ou d'une résidence ?

UNE FORTERESSE

Incontestablement, au XIIIe siècle la décision est prise d'ériger ici une petite forteresse, destinée à la défense. On retrouve plusieurs types d'archères, une défense sommitale par crénelage et des ouvrages en bois aujourd'hui disparus. Chantemerle était un château compact, prévu pour être défendu par un faible nombre de personnes. Cependant, ce système défensif est resté au stade des XIIIe et XIVe siècles. Nous n'avons pas retrouvé d'adaptation flagrante aux armes à feu comme à Blay ou au château St Jacques à St Marcel. Le rôle de forteresse est progressivement devenu secondaire.

...OU UNE RESIDENCE ?

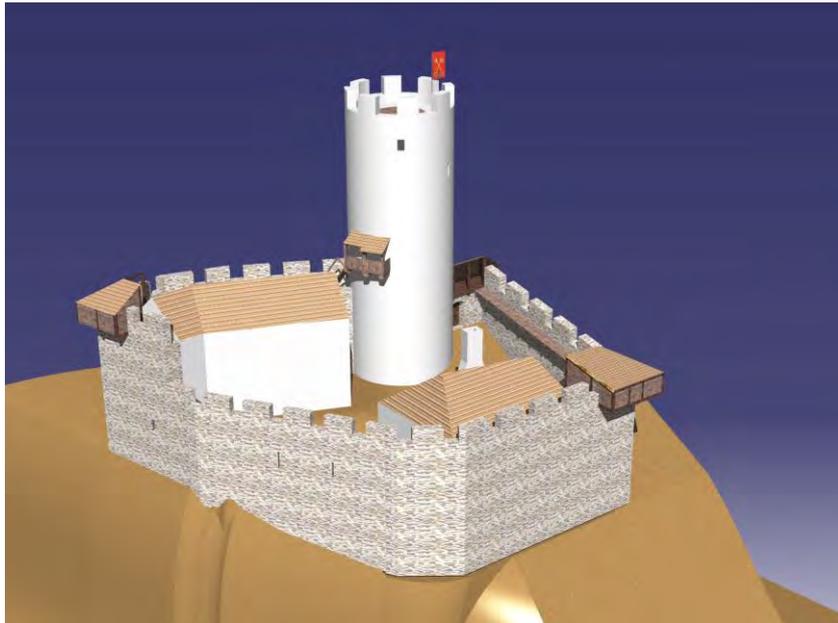
Les logis présentent des signes de remaniement, de surélévation, d'agrandissement...On va progressivement orienter Chantemerle vers une résidence. Il était de toute manière nécessaire de loger le châtelain et ses familiers, assignés à résidence. De plus, le château se devait de pouvoir accueillir l'archevêque et sa suite lorsque celui-ci était en déplacement. On va donc ouvrir de grandes fenêtres pour laisser entrer la lumière, et aménager des cheminées pour se chauffer. Cependant, au vu des caractéristiques des ouvertures, il est possible que Chantemerle ait été délaissé assez rapidement. Il n'y a nulle trace de remaniement de style renaissance ou plus tardif. L'occupation maximale semble se situer autour des XIVe et XVe siècles, ce que sembleraient confirmer les mentions de présences des archevêques au château, quasiment toutes situées au XIVe siècle.

PARTIE IV : PROPOSITIONS DE RECONSTITUTION

Pour conclure, 5 propositions de reconstitution du site.

ETAT 1 3^e quart du XIII^e siècle

Le château dans un état probablement de la fin du XIII^e siècle. Il n'y a encore qu'une seule tour, la tour circulaire. Les courtines sont peu élevées, Nous avons placé quelques défenses en bois, ainsi que les 2 premiers bâtiments dans la cour (E et C-D)



ETAT 2 courant XIV^e siècle

Construction de la tour carrée pour gagner du logement et augmenter le niveau défensif. Remaniement de la courtine et rehaussement au-dessus de la porte, rehaussement d'une partie de la courtine



ETAT 3 : XIVe- XVe siècles

On va réaménager le logis CD. C'est de cette étape qu'on pourra placer l'utilisation des briques dans cette partie. Surélévation de la tour carrée. Remaniements également dans la tour carrée avec des briques.



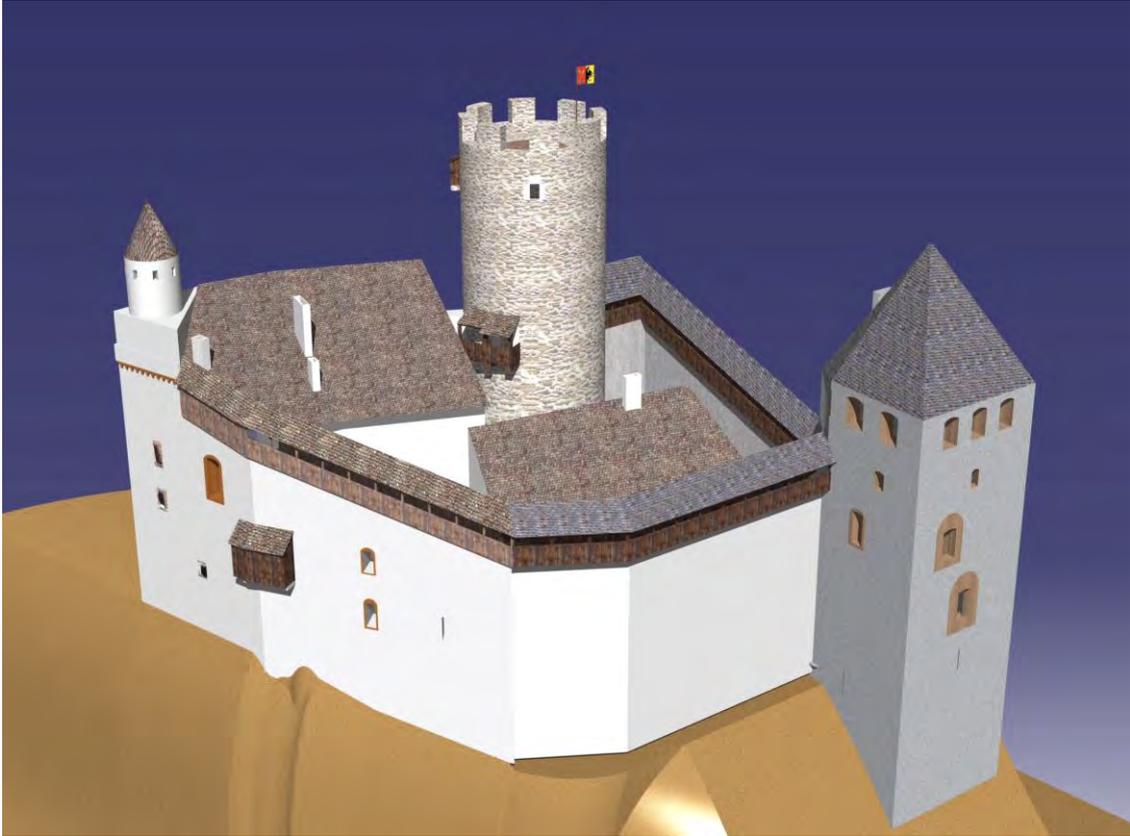
ETAT 4 XVe siècle

Première surélévation du logis CD



ETAT 5 dernier état d'habitation : état le plus développé

Dernière surélévation pour l'ensemble CD. On pourrait placer à ce moment la construction d'une petite tourelle à l'angle Nord Est. On surélève le bâtiment E et on reprend la courtine adjacente à la tour carrée.



Vincent BORREL